



ANNEXES 8 et 10 : URGENT !

Nous venons d'apprendre que la réunion du Comité Supérieur de l'Emploi dont l'ordre du jour portera principalement sur les annexes 8 et 10 (demande d'agrément des textes signés le 2 mars par le patronat et 3 centrales syndicales minoritaires et projet de décret relatif au fonds de professionnalisation et de solidarité) se réunira le Lundi 19 Mars à 9H30 au Ministère du Travail sous la présidence de Gérard Larcher.

C'est pourquoi, nous appelons à un rassemblement le 19 mars à 9H30 à proximité du Ministère du Travail à hauteur du Boulevard des Invalides et de la rue de Grenelle (métro Varenne ou Invalides).

Paris, le 14-03-2007

- **Pour vous tenir informés à tout moment de l'actualité sociale, notre Fédération met à votre disposition :**

Son site internet au
www.fnsac-cgt.com

Sa messagerie vocale au
01 48 03 87 76

FNSAC 14-16, rue des Lilas 75019 PARIS – Tel. : 01 48 03 87 60
Email : cgtspectacle@fnsac-cgt.com